

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 136 (2015)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



OCTOBRE 2015

«L'automne raconte à la terre les feuilles
qu'elle a prêtées à l'été.»

G. C. Lichtenberg

L'été est fini mais l'automne est si beau! La nature s'est parée de couleurs chatoyantes et, à l'aide du crépitement des feuilles qui tombent sur le sol, semble déjà tirer sa révérence avec panache. L'équinoxe est désormais passé et les nuits deviennent plus longues que les jours. Le comportement de nos protégées ailées aussi s'est modifié. Lorsque le soleil brille et que la température est agréable, leur travail est encore soutenu et des rentrées de pollen sont possibles à partir des lierres et des dahlias. Au contraire, quand les journées sont froides et humides, nous n'observons plus d'activité aux entrées des ruches. Grâce à l'apparition d'abeilles d'hiver biologiquement différentes qui prennent le relais, la survie de l'espèce semble assurée, alors que leurs collègues d'été, usées par le butinage, vont vite disparaître.



C'est durant cette période automnale de fêtes des vendanges et de cueillette des champignons que l'apiculteur entame sa nouvelle saison apicole. Il doit mettre tous les atouts de son côté pour retrouver au printemps prochain des colonies en pleine santé ! S'il y a suffisamment d'abeilles et de provisions et que le varroa est sous contrôle, elles devraient passer l'hiver sans encombre et redémarrer correctement après la saison froide. Au rucher, il y a encore plusieurs travaux à effectuer, ce qui peut provoquer, chez le débutant, quelques soucis. Le 9 octobre, pensez donc à Saint-Denis, il soulage les maux, à défaut d'enlever les soucis !

Assumer au mieux son rôle d'apiculteur

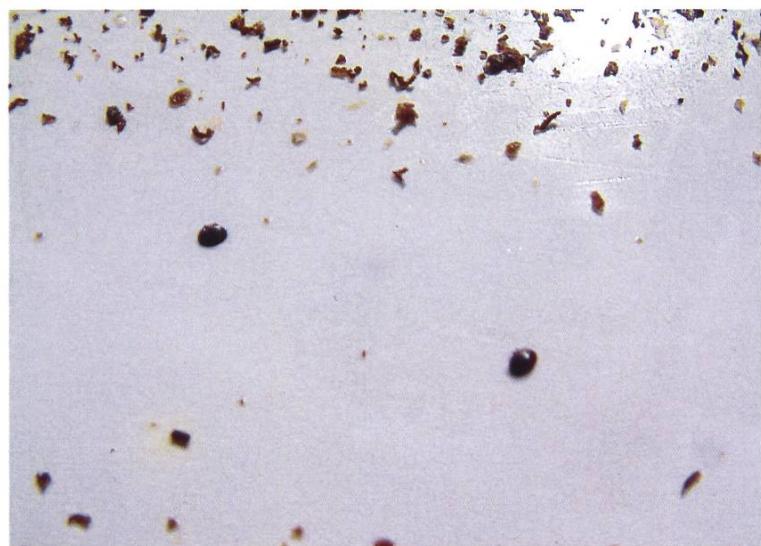
En cette période de préparation à l'hivernage, il est important que l'apiculteur prenne toutes les précautions d'usage pour épauler ses colonies et optimiser les moyens pour leur survie. Assurez donc un environnement calme et une bonne protection contre les intempéries. Si vous avez l'impression qu'une ruche **manque de provisions**, vous pouvez encore donner de la nourriture solide, telle que du candi, pour les secourir mais attention surtout pas de sirop. Les abeilles n'auront plus l'énergie pour le transformer et cela risque de provoquer des dysenteries. À part le manque de provisions, le plus à craindre pour les abeilles est l'**humidité**. Veillez à ce que les toits de vos ruches soient étanches et facilitez l'écoulement des eaux de condensation. Le nettoyage du terrain autour des ruches est impératif pour éviter de provoquer des frôlements et chocs de branchages qui affoleraient les colonies en période de repos. Cela permet également à l'air de circuler, garantissant ainsi des fonds de ruche secs et sains. En ce qui concerne le **froid**, il faut éviter la perte de chaleur par le haut. Pour cela, intercalez entre le toit et le plafond du couvre-cadres un morceau de mousse ou de vieille couverture pliée pour permettre une meilleure isolation. Les abeilles n'apprécient pas non plus le **vent**. C'est pourquoi, songez à la possibilité de planter une haie protectrice, idéalement constituée de végétaux mellifères. Le noisetier est tout indiqué, son pollen hivernal est d'un grand secours. Ou alors installez simplement des panneaux en guise de coupe-vent. Arrimez, sanglez, si nécessaire, les ruches exposées ou posez une



pierre sur leur chapeau. Chacune des situations qui mettront en **stress** nos abeilles provoqueront une augmentation de consommation de nourriture et en cas de clastration prolongée, elles se soulageront dans la ruche et augmenteront les risques de maladies associées.

Prenez garde au **pillage** et assurez une bonne protection contre les **prédateurs**! Les voleuses n'hésitent pas à visiter les ruchers affaiblis du voisinage pour dérober les provisions. Bien souvent, lorsqu'on découvre la ruche pillée, c'est déjà trop tard! Celle-ci n'a plus aucune chance de survivre à l'hiver. De plus, les

varroas de ces ruches faibles saisissent rapidement leur chance de survie en s'agrippant aux abeilles pillardes et déménagent avec elles. Alors que les traitements sont terminés ou presque, ils seront responsables d'une ré-infestation. Profitez donc de contrôler encore la présence de varroa. La chute de plus d'un acarien par jour indique que vous n'échapperez pas au traitement à l'acide oxalique!



Attention également aux **guêpes**! Soyez vigilants et pensez à entourer vos ruches de pièges faits par exemple de bouteilles avec un fond de sirop. En plus d'être une plaie pour l'humain, leur important nombre, favorisé cet été par la canicule, présente une importante gêne pour les abeilles. Lorsque les températures sont plus fraîches, les abeilles sont peu actives pour défendre les trous de vol et les guêpes en profitent pour se glisser à l'intérieur de la ruche et se servir. Leurs cibles préférées sont les nucléi car les abeilles ne luttent que peu. Ces colonies ne perdent pas seulement leur miel, mais aussi les larves et les abeilles, qui constituent les besoins en protéines des guêpes et des frelons.

Les **souris**, les **musaraignes**, les **loirs** et les **mulots** représentent d'autres visiteurs inopportun. Chassés des champs par les travaux agricoles, ils trouvent



Photo : L'Apiculture – une fascination

logis dans les ruches. Ces petits rongeurs causent des dégâts irréversibles. Ils rongent la cire, mangent le miel et surtout urinent partout. Il est donc temps de fixer une grille métallique pour rétrécir la hauteur de l'entrée de la ruche à 7 mm et limiter leur venue. En bordure de forêts, les **mésanges** peuvent également faire des ravages en frappant avec leur bec la planche d'envol et gobant les abeilles curieuses. On peut se demander pourquoi les abeilles se laissent-elles coloniser de la sorte. Elles sont en fait simplement trop engourdis à cette période-là pour chasser les intrus.

Une **visite avant l'hiver**, en octobre, est nécessaire. Elle doit être effectuée lorsque le temps le permet et avec beaucoup de précautions, en évitant d'écraser ou de faire tomber les paquets d'abeilles sur le sol ou dans l'herbe. En cas de ruche orpheline ou faible et peu populeuse, demandez-vous si la colonie est encore «sauvable» et si vous disposez du temps nécessaire pour en prendre soin. On peut adopter comme attitude de réunir à cette époque les colonies qui n'occupent pas au moins le tiers de la capacité de la ruche.

Finalement, les vieilles ruches dont le bois est fortement dégradé seront à éliminer au printemps. Il faut prévoir cela dès maintenant. Un **nettoyage** de votre rucher peut être bienvenu, avec de la soude ou de la Javel dans de l'eau bouillante mais ne taper ou ne secouer en aucun cas

les ruches. Nettoyer également le matériel. Les outils pourront être passés à la flamme sauf ceux qui sont en acier inoxydable. Dernier point, pensez à la **vente de votre miel**, tout en jouant le jeu du label apisuisse!



Etablir le bilan de la saison

L'année 2015 semble avoir été une excellente année apicole ! J'espère que c'est le cas pour vous aussi, dans vos régions. La page se tourne et il est désormais temps de vous retourner sur votre saison pour faire le bilan et en tirer les premières conclusions.

Bilan des récoltes:

Il est intéressant de connaître les meilleures colonies dans chaque rucher et les meilleurs emplacements en calculant leur rendement en % par la formule suivante : récolte rucher/moyenne rucher x 100. Un petit bémol toutefois : vos résultats risquent d'être faussés par les colonies qui ont essaimé. Il ne faut donc pas en



tenir compte dans vos moyennes. De plus, pour que les résultats soient significatifs d'un point de vue mathématique, il est important de considérer au moins 3 ruches par emplacement. N'hésitez surtout pas à analyser et comparer les résultats obtenus, cela est très instructif. La comparaison, par exemple, de divers emplacements stratégiquement différents au niveau du type et du temps de floraison peuvent vous amener à des conclusions intéressantes et vous permettre de déterminer les paramètres optimaux.

En tous les cas, ne soyez pas déçu des «râtés». Les choses qui ont le moins bien marché sont celles qui nous en apprennent le plus et nous permettent de progresser! Et rappelez-vous que souvent les plus grandes découvertes ont été faites suite à des résultats d'abord inattendus!

Bilan de l'état sanitaire: Il y a divers facteurs qui peuvent causer des problèmes d'ordre sanitaire durant l'année apicole : présence de loque européenne (ou même américaine), surinfestation de varroas, mycoses, etc. Dans ces cas-là, il est important d'essayer de répondre aux questions suivantes :

- quelles colonies ? quels ruchers ?
- quels emplacements ? présence de ruchers à proximité ? distances ?
- quelles dates ? visites de contrôle ?
- quelle(s) origine(s) supposée(s) ? causes de l'infection ?
- quels moyens pour lutter ? quels types de traitement ?

J'espère bien sûr que vous avez été épargnés par tout cela. Si ce n'est pas le cas, il est important de signaler ces problèmes à votre inspecteur de secteur. De plus, toutes ces informations devraient figurer dans votre cahier de rucher, afin de pouvoir anticiper et éviter les récidives.

Bilan de l'élevage des reines et des essaims artificiels ou naturels: Là aussi, notez les réussites et les échecs, afin de déterminer les principaux facteurs impliqués :

- combien d'essaims artificiels ou de divisions effectués ?
- combien de reines fécondées obtenues ?
- combien de reines remplacées ?
- quel comportement des colonies possédant les reines de l'année ?
- quelle(s) influence(s) des paramètres environnementaux sur les résultats des élevages ?
- ...



Certes beaucoup de questions à se poser et de réponses à trouver ! Le travail au rucher étant un peu plus léger vous disposez donc de plus de temps pour parfaire vos connaissances et vous intéresser à la vie de votre société d'apiculture.

Voilà, le chauffage est allumé progressivement dans nos maisons et les colonies doivent, elles aussi, prévoir le chauffage de leur grappe, au sein de laquelle elles entretiendront une thermorégulation. Une diminution de l'activité au trou de vol, une disparition des abeilles et réduction des surfaces à couvain sont autant de signes qui nous démontrent que nos avettes ont désormais besoin de tranquillité ! Sans abandonner votre rucher, laissez-les donc, dans le calme le plus complet, rêver secrètement aux magnifiques prairies fleuries qu'elles retrouveront au printemps...

Merci à tous pour vos questions, remarques et courriels... et à bientôt pour la suite !

Mélanie Grandjean

A REMETTRE

**Emplacement avec cabanon
avec colonies DB**

à 2 min. sortie autoroute de Châtel-Saint-Denis, accessible en brouette à moteur sur 40 m.

M. Perroud, Grattavache

Tél. 026 918 55 43 dès 19 heures

A VENDRE

Extracteur électrique 16 c.

Marque ERA

Prix : Fr. 1500.–

P. Juillard, Vauderens

Tél. 079 505 42 15